

Réponse de Monsieur le Maire

*Monsieur le Conseiller municipal,*

*Je vous le dis en toute transparence et en toute responsabilité, votre entreprise de victimisation permanente me lasse un peu et la caricature permanente que vous dressez à mon encontre me laisse quelque peu indifférent.*

*Il ne s'agissait pas de réunion publique, mais de réunion de chantier J'ai l'habitude de procéder à ce type de réunion depuis de nombreuses années à 8 h du matin - tout le monde ne se lève pas à 8 h pour être au coin d'une rue - pour présenter des projets à des riverains qui partent travailler. On pourrait aussi les faire plus tard, mais c'est un choix qui est apprécié par la population et les services. Si des réunions manquent, nous en referons. Ma seule préoccupation ce sont les Joinvillais.*